

**Commune de LES SALLES DU GARDON**

Rue Jean Delpuech, 30110 LES SALLES DU GARDON

Tel : 04.66.34.19.73

Site Internet : [www.les-salles-du-gardon.fr](http://www.les-salles-du-gardon.fr)



## REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DES SALLES DU GARDON (30)



### E. LES AVIS EMIS SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Dates :

PLU approuvé par DCM du 05/02/2021

Révision allégée n°1 du PLU prescrite par DCM du 16/11/2023

Bilan de la concertation et arrêt de la révision allégée n°1 du PLU par DCM du 22/02/2024

*DCM : Délibération du Conseil Municipal*

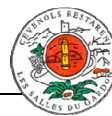
### DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE



**POULAIN URBANISME CONSEIL**

78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN

Email : [contact@poulain-urbanisme.com](mailto:contact@poulain-urbanisme.com)



## REVISION ALLEGEE N°1 DU PLU DES SALLES DU GARDON

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'EXAMEN CONJOINT DU 27/02/2024

Date et lieu : 27/02/2024 à 11h00 en mairie des Salles du Gardon

### Personnes présentes :

- Georges BRIOUDES, maire des Salles du Gardon
- Frédéric POULAIN, urbaniste, Bureau d'études Poulain Urbanisme Conseil
- Grégoire GERARD,
- Christophe DUMAS, Conseil Départemental du Gard

### Personnes excusées :

- Jean-Michel RIEUTORD, DDTM du Gard, Service Aménagement Territorial des Cévennes, Adjoint au chef de service
- Béatrice RALLET, DDTM du Gard, Service Aménagement Territorial des Cévennes
- Christel FIETKAU-GORDOT, Chargée de mission Planification et stratégie foncière Alès Agglomération
- Grégoire GERARD, Chambre d'Agriculture du Gard
- Nathalie DEMOGUE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Joseph BARBA, Maire de Laval-Pradel
- Michel VIGNE, Maire de Branoux-les-Taillades

La présente réunion d'examen conjoint débute à 11h00 et fait suite à l'Arrêt du projet de révision allégée n°1 du PLU des Salles du Gardon le 22/02/2024.

La procédure a été prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 16/11/2023 et vise à réduire un espace paysager inconstructible et ainsi permettre la réalisation du projet Savoir Rouler A Vélo (SRAV) à proximité de la salle polyvalente.

La commune des Salles du Gardon n'étant pas dans le Parc national des Cévennes, le Parc n'a pas souhaité participer à la réunion et émettre d'avis sur la procédure.

La DDTM n'a pas d'observation particulière sur cette révision allégée aux motifs suivants :

- La réduction de l'espace paysager ne remet pas en cause les orientations du PADD, notamment l'orientation 1 "Valoriser le cadre de vie local" dans son action 2 "valoriser les paysages emblématiques du territoire". Cette action vise notamment à préserver les espaces agricoles et naturels, maintenir des espaces jardinés et des rideaux boisés au sein des zones urbanisées ou encore valoriser la zone d'activité de l'Habitarelle en étudiant le devenir des zones inondables aujourd'hui inconstructibles et à l'abandon. Le site étudié pour le projet SRAV ne correspond pas à de tels espaces.
- Les contraintes liées au PPRI ont été prises en compte pour le futur projet de SRAV, par le fait que chaque m<sup>3</sup> remblayé donnera lieu à un m<sup>3</sup> déblayé et que le projet fera l'objet d'une déclaration au titre de la rubrique 3220 de la loi sur l'eau,





comme indiqué dans le mail du 07/11/2023 du service Eau et risques de la DDTM que la mairie a consulté en amont de cette procédure.

A la lecture des documents transmis, Alès Agglomération n'a pas de remarques à émettre en qualité de personne publique associée et au titre du SCoT du Pays des Cévennes.

La procédure ne concernant pas de terrains agricoles ou cultivés, la Chambre d'Agriculture n'a pas de remarques à émettre sur ce dossier.

Le projet n'est pas en limite de voies départementales et ne génère pas de modifications de zonage. En conséquence, le Conseil Départemental émet un avis favorable sur le projet de révision allégée n°1.

La réunion est close à 11h15.

